

1. Débitrice: **MEDILAC SA EN LIQUIDATION**, rue du Valentin 27, 1004 **Lausanne**
2. Déclaration de faillite: 09.12.2004
3. Suspension de faillite: 25.01.2005
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 28.02.2005
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6. Remarques: But: commerce et représentation de tout matériel médical, paramédical et pharmaceutique et tout autre produit en relation avec la santé

Office des faillites de Lausanne
1014 Lausanne

(00097503)